Image not found or type unknown

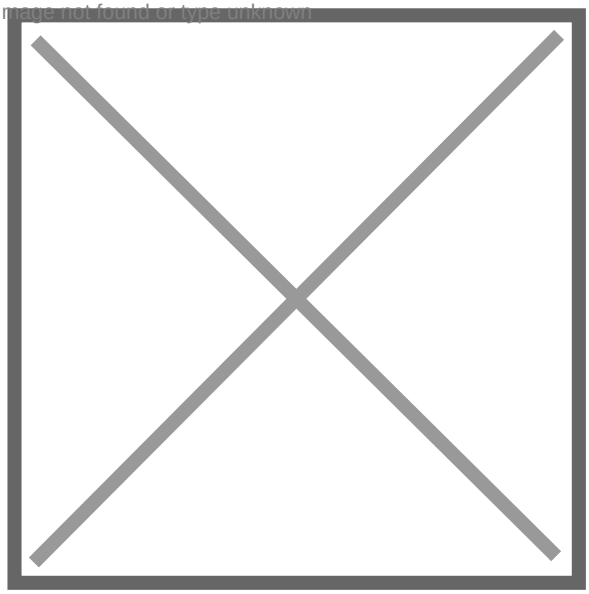

Projet acte de notoriété

Par **Annonciade**, le **09/10/2019** à **03:19**

Bonjour
Je m'adresse à vous en cata strophe je dois signer l'acte de notoriété vendredi mais plusieurs choses m'interpellent chaque requerant les parts sont en huitième et non en quart pourquoi? Le notaire s'autorise de retirer à la poste ainsi que toutes sociétés de livraison tous plis paquets colis lettres recommandées ou non est ce normal ? Ai je le droit de refuser cette pratique? Et dernière question tout acte ne doit pas comporter de rature ou d'erreur dans le projet il est écrit copie intégrale de des actes voilà toutes mes questions pourriez vous me répondre très rapidement avant vendredi
Personne n'est en mesure de m'expliquer quoi sur ce soit
Merci beaucoup

Par **morobar**, le **09/10/2019** à **07:24**

Bonjour,

[quote]
Personne n'est en mesure de m'expliquer quoi sur ce soit

[/quote]
Parce que l'exposé de vos demandes n'est pas clair du tout.

On ne sait pas ce que fait le notaire, au nom de qui,; et en quoi vous êtes concernés, combien êtes-vous, qui est décédé, l'existance d'un conjoint...

Pas de Madame Soleil ici.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés